ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

المكتب الوطني للكهرباء والماء الصالح للشرب

Branche Eau

N° 2 / 8 4 0 4DRH/D/2017

قطاع الماء

2 7 SEP. 2017

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable — Branche Eau - recrute **01 Ingénieur d'Etat** dans la spécialité : **Génie des Procédés Industriels.**

Conditions de participation :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé(e) de moins de 40 ans à la date de la prise de fonction ;
- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat des Grandes Ecoles (ENSMR, EMI, EHTP, ...) dans la spécialité ci-dessus ;
- Etre lauréat des années 2015 ; 2016 ou 2017.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre :

- Une lettre de motivation,
- CV avec photo mentionnant l'adresse de correspondance, l'adresse e-mail et un numéro de téléphone,
- Copie légalisée du diplôme d'ingénieur obtenu dans la spécialité à pourvoir ;
- Attestation délivrée par l'organisme qui a délivré le diplôme, précisant l'option ou la spécialité du diplôme obtenu au cas où ce dernier ne le mentionne pas;
- Copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Copie certifiée conforme du document justifiant l'équivalence pour tout diplôme non délivré par un établissement public marocain.

Les candidats répondant aux critères requis pour participer à ce concours seront convoqués pour passer les épreuves suivantes :

- 1- Une épreuve écrite dans la spécialité à pourvoir.
- 2- Un entretien auquel seront convoqués les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 à l'épreuve écrite avec un maximum de trente (30) candidats. Les candidats, éventuellement, ex æquo avec le 30ème candidat seront également convoqués à l'entretien oral.
- 3- les Modalités d'établissement des procès-verbaux des résultats du concours se présentent comme suit :

Epreuves	Nature des épreuves	Note	Coefficient	Note éliminatoire
Ecrit	Spécialité	Sur 20	1	
Oral	Entretien en commission	Sur 20	1	< 08/20

4- Un test psychotechnique : Devront passer ce test les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 à l'issue des résultats des épreuves écrites et orales, et ce dans la limite des postes ouverts.

Les listes des candidats qui remplissent les conditions de participation seront publiées sur les sites web de l'emploi public (<u>www.emploi-public.ma</u>) et de l'ONEE-Branche Eau- (<u>www.onep.ma</u>).

Important : Les candidatures incomplètes ou celles parvenues avant la date d'émission du présent avis ou après le dernier délai de dépôt susmentionné ne seront pas prises en compte dans la présente opération de recrutement et ne feront l'objet d'aucune suite de la part de l'Office.

